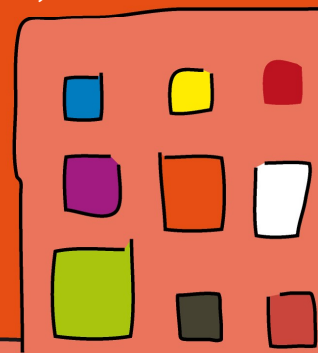


6^e PDALPD du Gard

**Plan Départemental d'Action pour le Logement
des Personnes Défavorisées du Gard
2013-2017**

Incluant le PDAHI, plan départemental de l'accueil,
de l'hébergement et de l'insertion

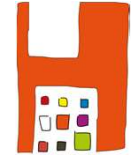




Comité responsable du PDALPD Incluant le PDAHI



Du 3 Juin 2013

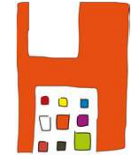


Ordre du jour

- Approbation des deux relevés de conclusions des deux derniers Comités responsables.
- L'« accès au logement prioritaire – GARD Territoire pilote ».
- Présentation des actions effectuées et programmées pour 2013, en lien avec les



Approbation du relevé de conclusion
du Comité responsable
du 27 Novembre 2012



Approbation du relevé de conclusion
du Comité responsable
du 12 Février 2013



L'« accès au logement prioritaire » – Les autres expérimentations en France...

Contenu GARD Territoire pilote » :

L'évolution des structures Accueil

Hébergement Insertion

L'expérimentation recherche-action

Participation des usagers





L'évolution des structures Accueil Hébergement Insertion





6^e PDALPD du Gard 2013-2017





La recherche-action : points forts et limites

- Le public concerné,
- types d'accompagnement,
- les outils des équipes d'intervention,
- liens avec les bailleurs,



6^e PDALPD du Gard 2013-2017





**Présentation des actions effectuées et
programmées pour 2013,
en lien avec les questions d'actualité**



6^e PDALPD du Gard 2013-2017



le GARD
développe les solidarités
www.gard.fr



Présentation des actions
à mettre en œuvre en 2013



6^e ADALPD du Gard
2013-2017





Objectif 1 :
Développer l'offre de logement et
d'hébergement

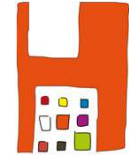




Action 1 : Réaliser des logements accessibles aux ménages à faibles ressources dans le parc social public

Au regard de l'objectif global de programmation, faire un bilan,
de la part de T5,
de l'adaptation au handicap
et du coût global des logements.

→ Programmation en fin 2013 : DDTM / CG



Action 2 : Produire des logements d'insertion adaptés (LIA)

Redéfinir des règles d'intervention des partenaires.

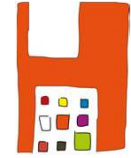
- Groupe de travail sur la nature de l'accompagnement / médiation dans ces logements avec bailleurs et associations en **Septembre 2013**
- Communication des nouvelles règles **début 2014** :



Action 3 : Produire et capter des logements conventionnés dans le parc privé à destination du public du PDALPD – Opération « réhabilitation / location solidaire »

Mettre en place une campagne de communication.

- Liste de base du potentiel de logements à capter établie par la DDTM
- Prochaine étape : Constitution d'un groupe de travail : rédaction support de communication sur la BL/IML/PST avec les associations, DDTM /CG/Nîmes Métropole en septembre **2013**.



Objectif 2 :
**Améliorer les conditions de logement
et d'hébergement**



Action 6 : Promouvoir le logement décent dans le parc privé

Mettre en place un dispositif de veille à la Caf destiné à croiser le repérage des logements non décents avec les ouvertures de droit à l'Allocation Logement.

→ Action en cours qui sera présentée au Comité Responsable

Créer un partenariat avec les secrétariats-greffes des tribunaux d'instance pour être destinataires des jugements portant sur la non-décence.

→ Installation d'un groupe de travail avec l'ADIL et Organisation du comité de pilotage en **septembre 2013**.



Action 7 : Promouvoir le logement décent dans le parc conventionné.

Consolider le dispositif de suivi-médiation avec les bailleurs sociaux sur Nîmes .

Des avancées positives ont été constatées
(travaux effectués ou accompagnement au relogement)

Le dispositif est maintenant bien connu de l'ensemble
des bailleurs,
même si certaines résistances persistent encore



Action 8 : Créer un observatoire nominatif des logements non décents et indignes et des locaux impropres à l'habitation

Saisir dans ORTHI toutes les situations d'insalubrité suivies par le PLHI avant de l'enrichir des situations de non décence connues de la CAF.

- mise à disposition d'ORTHI faite en interne ETAT et imminente pour les autres partenaires
- premiers acteurs formés
- Saisie insalubrité en cours



Action 9: Lutter contre l'habitat indigne (insalubrité, saturnisme, immeubles menaçant ruine)

Créer un espace collaboratif

le prototype est créé

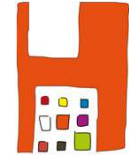
version testée en juin pour déploiement cet été



Action 10: Lutter contre l'habitat précaire

Déposer des dossiers de financement pour au moins un projet de résorption d'habitat précaire sur le Gard.

- A ce jour, 2 dossiers avancent significativement :
- - la Grand'Combe : subventions Etat et Conseil général accordées, FEDER en attente
- Alès, en partenariat avec Logis Cévenols : accord de principe de l'ANAH lors de la commission nationale de lutte contre l'habitat indigne du 11 avril 2013, subvention FEDER en attente



Action 11 : Mettre en place un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise des Energies (SLIME)

Mettre en place trois SLIME locaux sur le département.

→ A ce jour, 3 territoires expérimentaux :

- la zone de compétence du CMS de Nîmes-centre,
- le périmètre du PNRQAD de St Gilles,
- le canton de Roquemaure.



Action 12 : Contribuer à la rénovation thermique des logements auprès des propriétaires occupants modestes (Programme Habiter mieux)

Intégration des nouvelles règles de l'Anah.(cf. diapo suivante)

le comité technique du 22 mai 2013 a permis de les détailler et d'en organiser la mise en œuvre

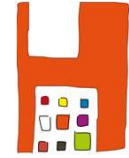


Les nouvelles règles de l'Anah en quelques mots...

- Elargissement du programme « Habiter mieux » aux propriétaires occupants aux revenus très modestes
- Renforcement des aides pour les propriétaires modestes
- Ouverture du programme aux propriétaires bailleurs



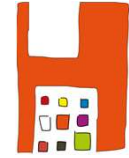
Objectif 3 :
**Optimiser le rapprochement entre
l'offre et la demande de logement et
d'hébergement**



Action 14 : Capturer des logements dans le parc privé au bénéfice du public du PDALPD

Proposer une communication commune à l'ensemble des associations, à l'attention des propriétaires.

- Organisation d'un forum à St Ambroix et d'une réunion publique au Grau du Roi.
- Création d'un groupe de travail d'un groupe de travail en **Septembre 2013** (cf. action 3).



Action 16 : Reloger le public prioritaire dans le parc social

Mettre en place et déployer l'application SYPLO.

- Saisie des dossiers en cours
- Organisation d'une équipe technique spécifique avec l'ensemble des bailleurs sociaux en septembre - octobre 2013



Action 17 : Favoriser les mutations au sein du parc social pour le public prioritaire du Plan

Créer un outil d'enregistrement et de suivi de toutes les demandes de **mutation prioritaire**. Valoriser la prise en compte de toutes les demandes de mutation, notamment, celles réalisées en amont de cette commission.

→ **Suivi des demandes de mutations prioritaires est effectif.**

Réactiver le groupe de travail avec les bailleurs sociaux afin d'identifier les blocages et d'y remédier.

→ **Organisation d'un groupe de travail en octobre - novembre 2013.**



Action 18. : Améliorer le service public de l'hébergement et de l'accès au logement –Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)

Formaliser les pratiques en :

- - Officialisant le règlement intérieur de la commission SIAO
- - Mettant en place la charte de fonctionnement du SIAO
- - En rédigeant des conventions de partenariat.

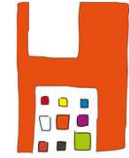
→ Comité de pilotage à organiser fin du 1^{er} semestre 2013.

- - Mettre en place le logiciel ProGdis afin d'améliorer la mission d'observation du SIAO

→ Le logiciel est opérationnel dans le Gard depuis le 1/01/2013; son utilisation est en cours de déploiement auprès des partenaires SIAO afin qu'il réponde en totalité aux objectifs recherchés, tant au niveau de la gestion de l'offre et de la demande que celui relatif à la mission d'observatoire social.



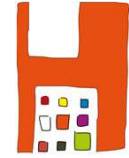
Objectif 4 :
**Accompagner les ménages et
contribuer à leur solvabilité**



Action 19 : Accompagner individuellement les ménages (contribution du FSL)

Redéfinir les périmètres d'intervention d'une mesure ASLL « aide à l'accès » et de la Boutique Logement.

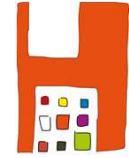
→ Mise en application de la redéfinition des périmètres d'intervention des 2 dispositifs d'aide à l'accès : mesures ASLL « aide à l'accès », et Boutique Logement, élargissant les critères d'éligibilité du public BL.



Action 20 : Accompagner les ménages dans le cadre d'actions collectives

Intégrer la thématique liée à la précarité énergétique dans les Ateliers Recherche Logement (ARL) animés par l'ALG.

→ objectif réalisé



Action 23 : Sensibiliser le public du Plan et les propriétaires bailleurs à la maîtrise des énergies

Organiser un groupe de travail destiné à travailler le contenu de la boîte à outils (bailleurs, Espace – Information - Energie, travailleurs sociaux, associations de locataires, habitants...)

→ 1^{ère} réunion : 11 juin 14h



Action 24 : Contribuer à la solvabilité des ménages (FSL /aides financières)

Modification du règlement intérieur FSL.

→ Depuis avril 2013, mise en application du nouveau barème des aides financières FSL Accès-Maintien et ASLL.

Faire apparaître la classe du Diagnostic de Performance Energétique (DPE) dans les dossiers de FSL Accès.

→ Modification de l'imprimé FSL Accès faisant apparaître la classe (A,B,C,D,E...) du DPE.

Rédiger un document d'information sur la maîtrise des énergies.

→ Rédiger une note d'information en vue de prendre en compte la question de la maîtrise d'énergie au moment de l'instruction du dossier FSL Accès pour 2^{ème} semestre 2013.



Objectif 5 :
Prévenir les expulsions domiciliaires



Action 26 : Prévenir et accompagner l'impayé de loyer

Améliorer les correspondances adressées aux usagers.

→ Reprendre toutes les correspondances envoyées par les institutions et organismes concernés ,en vue de rendre leur lecture plus compréhensible pour les destinataires pour **Décembre 2013**.



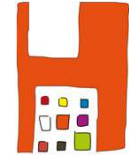
Action 27 : Coordonner les actions de prévention des expulsions

Formaliser l'association des huissiers à l'instruction des dossiers CCAPEX.

→ Action réalisée

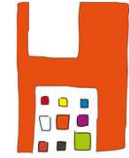
Signer la charte départementale réactualisée

→ Finalisation en cours



Action 28: Contractualiser les actions du PDALPD sur les communautés d'agglomération

Renouvellement des conventions pour Alès
Agglomération, Nîmes Métropole et conclusion d'une
convention pour le Grand Avignon et Gard Rhodanien
→ **Rencontres en septembre/Octobre 2013.**



Action 31: Mettre en œuvre les outils de pilotage et de suivi du plan

Présenter le premier référentiel d'évaluation des besoins.

1er semestre 2014 en collaboration avec l'ADIL.
→ Rencontres en septembre/Octobre 2013.



Action 32: Initier une plus grande participation des usagers

Faire un état des lieux des expériences existantes

1er semestre 2014

Actualité : création d'un CCRPA dans chaque région.

Intégration dans le SIAO en cours de réflexion /

Elodie Millet et Bernard MATHES



6^e PDALPD du Gard
2013-2017



Questions d'actualité :

Le plan pluriannuel :

IML(action ...)

ALT(action ...)

Pérennisation des places d'hébergement
hivernales...(action ...)

- Projet de loi DUFLOT- ADIL
- Loi Brottes
- Élargissement Habiter mieux (action ...) – DDTM
- Evolution des règles d'intervention de l'Anah
- Restitution aux citoyens



6^e PDALPD du Gard 2013-2017





**Nous vous remercions pour
votre attention et votre participation**





6^e PDALPD du Gard 2013-2017

